



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA CORSE-DU-SUD

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES
Bureau des élections et de la réglementation générale et commerciale

Arrêté n° ~~2A-2020-01-23-003~~ du **23 JAN. 2020**
Modifiant l'arrêté n°2A-2019-01-07-001 du 7 janvier 2019 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département de la Corse-du-Sud

*La préfète de Corse, préfète de la Corse-du-Sud
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du Mérite Agricole
Chevalier des Palmes Académiques*

- Vu le code électoral, notamment ses articles L19 et R7 à R11 ;
- Vu le décret du Président de la République du 27 avril 2018 nommant Mme Josiane CHEVALIER, préfète de Corse, préfète de la Corse-du-Sud ;
- Vu les propositions des maires ;
- Vu l'ordonnance du 12 décembre 2018 de la présidente du tribunal de grande instance d'Ajaccio par laquelle elle désigne ses représentants pour siéger au sein des commissions de contrôles des communes concernées ;
- Vu l'arrêté n°2A-2019-01-07-001 du 7 janvier 2019 modifié par l'arrêté n° 2A-2019-09-17-001 du 17 septembre 2019 ;
- Vu l'absence de membre suppléant du délégué de l'administration ;
- Vu la lettre du délégué de l'administration titulaire siégeant au sein de la commission de contrôle de la commune de Monacia d'Aullene demandant la désignation d'un membre suppléant et proposant une personne intéressée par cette fonction ;
- Considérant qu'il convient de nommer, dans la commune de Monacia d'Aullene, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales jusqu'au prochain renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

Article 1^{er} - L'annexe 64 de l'arrêté du 7 janvier 2019 modifié susvisé, relative à la composition de la commission de contrôle de Monacia d'Aullene, est remplacée par l'annexe ci-jointe.

**MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE DE LA COMMUNE DE MONACIA
D'AULLENE**

Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du tribunal de grande instance
Titulaire : Mme Catherine POLI Suppléant : M. Paul-Marie BENEDETTI	Titulaire : M. Antoine Joseph MARCHI Suppléant : M. Farid TERKI	Titulaire : M. Michel BACIOCCHI Pas de suppléance